

CITOYEN DE LA CULTURE

Prix CITOYEN DE LA CULTURE 2008

Québec, 26 novembre 2007 – Les Arts et la Ville et l'Union des municipalités du Québec sont heureux d'annoncer l'ouverture du concours 2008 du **Prix citoyen de la culture** qui vise à faire rayonner, dans l'espace public, l'engagement des organismes culturels et communautaires, partenaires du développement local.

À nouveau cette année, le Prix Citoyen de la culture récompensera les réalisations dans toute discipline artistique impliquant un ou des artiste(s) professionnel(s) qui suscite la participation des citoyens ou qui a un impact sur la vie communautaire et sociale.

Critères d'admissibilité

Les organisations artistiques, culturelles ou communautaires à but lucratif ou non, membres de Les Arts et la Ville, peuvent présenter une réalisation. Il est possible de devenir membre en tout temps. Pour connaître les services et les avantages offerts aux membres, contactez-nous.

Les réalisations sont évaluées en fonction de leurs impacts sur la collectivité, le développement artistique et culturel, l'originalité et l'excellence. Le projet soumis doit avoir été réalisé après 2003.

Comment participer ?

Le processus est fort simple : il s'agit de remplir le dossier de candidature et de transmettre des photographies de la réalisation. Les municipalités désireuses de soumettre leur réalisation sont invitées à consulter le guide de participation disponible au www.arts-ville.org, sous la rubrique Activités. Les dossiers de candidature doivent être transmis avant le **6 mars 2008**.

Les réalisations seront évaluées par un jury indépendant composé de partenaires ainsi que de représentants des milieux municipal et culturel.

Remise des prix et visibilité

Un montant de **1000 \$** sera remis à l'organisme lauréat à l'occasion du dîner du jeudi 15 mai 2008 du 21^e colloque annuel de Les Arts et la Ville qui aura lieu à Sept-Îles.

Les réalisations soumises seront diffusées pendant la durée du colloque et de façon permanente sur le site Internet de Les Arts et la Ville. Les lauréats feront également l'objet d'une campagne de communication auprès des médias.

Les Arts et la Ville

Fondé en 1987 par Phyllis Lambert, Les Arts et la Ville réunit les milieux municipal et culturel dans le but de promouvoir et de soutenir l'action culturelle locale. Fort de ses quelque 380 municipalités et 90 organisations culturelles membres, le réseau rassemble plus de 1200 personnes autour du développement culturel local.

Les partenaires

LES ARTS
ET LA VILLE

UMQ
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC